

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1.

Débitrice: **Batiform Construction SA**,
1618 Châtel-St-Denis
2.

Déclaration de faillite: 19.04.2010
3.

Suspension de faillite: 06.12.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.01.2011
5.

Avance de frais: CHF 10'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: Entreprise générale de construction
(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00573699